



www.csmf.org

CSMF Jeunes Médecins

79, rue de Tocqueville

75017 PARIS

Tél 01 43 18 88 02

Contacts presse :

Dr. Yannick FREZET – 06 62 49 90 50

Dr Mickael RIAHI – 07 83 62 07 76

Dr Julie MAZET – 06 84 36 43 47

Communiqué de presse

Le 7 octobre 2016

Conseil téléphonique : l'expert, c'est le médecin du patient !

Alors que les applications mobiles ou sites internet de conseils médicaux se multiplient (Bewell Connected récemment, Deuxiemeavis.fr il y a quelques mois), les médecins continuent de prodiguer leurs conseils téléphoniques gratuitement à leurs patients.

En moyenne, un médecin généraliste consacre 90 minutes hebdomadaires en conseils téléphoniques, [sans aucune rémunération](#).

Comment continuer à accepter ce modèle alors qu'en parallèle, financiers et sociétés commerciales du web fourmillent d'idées pour offrir à la population un service de réponse médicale payant, de la part de médecins ne connaissant pas le dossier médical des personnes qui les sollicitent ?

Comment comprendre que l'Etat donne le feu vert à ces services anonymes payants mais refuse de rémunérer l'expertise des médecins qui font du conseil toute la journée, gratuitement ?

Il est temps de remettre en cause le principe de la gratuité du conseil téléphonique ou internet du médecin, et réfléchir à une juste rémunération du travail de conseil et d'orientation.

La CSMF-JM appelle encore une fois les autorités à valoriser l'expertise des médecins, tout particulièrement celle des médecins traitants qui sont les plus à même d'orienter leurs patients face à leurs questionnements sur leur santé.

communiqué